

CORPORATION DE MONTREAL
Département de l'Aqueduc.
AVIS
Est par les présentes donné qu'en conséquence de la BAISSE EXTRAORDINAIRE DE L'EAU à la tête du canal de l'Aqueduc, et de la diminution de la force motrice qui en résulte, la provision d'eau sera, jusqu'au PREMIER AVRIL prochain, répartie comme suit :
Toute cette section de la cité qui se trouve au-dessous du niveau de la Rue Sherbrooke Est et de la Rue Dufferin Ouest recevra l'eau depuis SIX heures A. M. jusqu'à SEPT heures P. M., chaque jour.
Et cette section de la cité qui se trouve au-dessus du niveau de la Rue Sherbrooke Est et de la Rue Dufferin Ouest depuis SEPT heures P. M. jusqu'à SIX heures A. M.
Pendant ce temps, la ville aura son approvisionnement d'eau ordinaire lorsque les circonstances le permettront.
(Par ordre.)
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville,
Montreal, 10 janvier 1866. 102 dm c

MAGASIN DE PROVISIONS ET CLOS DE BOIS DE CONSTRUCTION.
No. 50 RUE ST-PAUL.
(Voisin de l'Eglise Bonsecours.)
Le magasin informe ses pratiques qu'il vient d'acheter à l'étranger une partie du Fonds de Magasin de M. Adams, qu'il dispose à bas prix. De plus, en outre son CLOS A BOIS, il tient un MAGASIN DE PROVISIONS où il aura constamment en magasin :
Farine, Lard, Beurre, Avoine, Son, Gru, &c.
Bois de Construction de toute qualité et de toutes dimensions, Planches, Bardes, Tringles, Lattes, Scellies, Dalles, etc., &c.
Il achète toute espèce de produits dans le district de Commerce, et se chargera aussi de la vente des produits que l'on voudra bien lui offrir.
Il a, plus, aigles, trapezoïdes, chaises, coussins, etc.
LEON HURTEAU.
9 mars—186

DISTRICT DE JOLIETTE
Une SESSION de la COUR DU BANC DE LA REINE, au JURY, sera tenue au JURY, à la VILLE DE JOLIETTE, dans le District de Joliette, le Vingt-troisième jour de Février prochain.
En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenue détenue dans la Prison Commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronades et Officiers de la Paix, pour le dit District, qu'ils aient à se trouver à l'ouverture de leur District, indistinctement et autres documents pour faire tout ce qui apparaitra ou à chacun d'eux de le faire dans leurs capacités respectives.
B. H. LEPROHON, Sheriff.
Bureau du Sheriff,
Ville de Joliette, 12 jan. 1866. qtz a-105

Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain.
AVIS est par les présentes donné qu'en conséquence de la BAISSE EXTRAORDINAIRE DE L'EAU à la tête du canal de l'Aqueduc, et de la diminution de la force motrice qui en résulte, la provision d'eau sera, jusqu'au PREMIER AVRIL prochain, répartie comme suit :
Toute cette section de la cité qui se trouve au-dessous du niveau de la Rue Sherbrooke Est et de la Rue Dufferin Ouest recevra l'eau depuis SIX heures A. M. jusqu'à SEPT heures P. M., chaque jour.
Et cette section de la cité qui se trouve au-dessus du niveau de la Rue Sherbrooke Est et de la Rue Dufferin Ouest depuis SEPT heures P. M. jusqu'à SIX heures A. M.
Pendant ce temps, la ville aura son approvisionnement d'eau ordinaire lorsque les circonstances le permettront.
(Par ordre.)
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville,
Montreal, 10 janvier 1866. 102 dm c

Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain.
AVIS est par les présentes donné qu'en conséquence de la BAISSE EXTRAORDINAIRE DE L'EAU à la tête du canal de l'Aqueduc, et de la diminution de la force motrice qui en résulte, la provision d'eau sera, jusqu'au PREMIER AVRIL prochain, répartie comme suit :
Toute cette section de la cité qui se trouve au-dessous du niveau de la Rue Sherbrooke Est et de la Rue Dufferin Ouest recevra l'eau depuis SIX heures A. M. jusqu'à SEPT heures P. M., chaque jour.
Et cette section de la cité qui se trouve au-dessus du niveau de la Rue Sherbrooke Est et de la Rue Dufferin Ouest depuis SEPT heures P. M. jusqu'à SIX heures A. M.
Pendant ce temps, la ville aura son approvisionnement d'eau ordinaire lorsque les circonstances le permettront.
(Par ordre.)
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville,
Montreal, 10 janvier 1866. 102 dm c

Terrains d'Huile à Enniskillen.
Des soumissions seront reçues jusqu'à SAMEDI, le VINGT-QUATRIEME jour de Février prochain, par ce Département, soit pour prendre à bail en payant un bon ou une prérogative royale en argent égale à un dixième du produit des puits qui seront creusés, soit pour acheter en payant à l'adjudication des lettres patentes, les lots sous mentionnés :
1. S. E. et S. O. du lot 8, 9me concession.
2. S. E. et S. O. du lot 9, 10me concession.
3. S. E. et S. O. du lot 8, 9me concession.
4. S. E. et S. O. du lot 9, 10me concession.
Chaque morceau de terre renferme 50 acres et est situé dans le voisinage des exploitations des puits d'huile.
(Signé.) W. SPRAGGE,
D. S. I. A.
Département des Indes,
Ottawa, 25 jan. 1866—118-cl

QUATRE FABRIQUES A LOUER
RUE D'ONTARIO, COLBORNE ET GRAHAM
TROIS BATISSES en briques à deux étages de 100 pieds de front, couvertes en Ardoises, avec les Appareils nécessaires pour une Fabrique à vapeur ou par force de Chevaux. Aussi, sur le même Terrain, d'AUTRES BATISSES convenables à des Fabriques, de plus des MAISONS DE LOGEMENT pour les OUVRIERS qui seraient attachés aux Fabriques.
Le Terrain a 6 arpents de superficie.
Ces Bâties seront louées séparément si on le désire.
S'adresser à
J. C. ROBILLOTT,
No. 29, Rue St. Gabriel,
(Entre les Rues Notre-Dame et St. Paul),
25 jan.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.
CARTE DE REMERCIEMENTS.
M. PIERRE HUDON, faisant Commerce en Gros des MARCHANDISES SECHES aux Nos. 228 et 230, rue St. Paul, offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général, pour le bienveillant patronage qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour leur annoncer qu'il s'est adjoint, depuis le 1er Décembre, en qualité d'associé, M. PIERRE PLAMONDON, de la maison Desmarceaux et Plamondon. M. Pierre Plamondon flatte de voir continuer à la nouvelle société l'encouragement libéral dont sa maison a joui jusqu'à présent.
Montreal, 19 déc. 1865—85

Pour Laver facilement et à bon marché
EMPLOYEZ LA GLYCERINE et la POUDRE de SAVON de HARPER TWELVETREES.
Cette composition fait beaucoup d'écume et empêche de perdre du temps à frotter. Aucun cristal pour laver, aucune poudre de savon oblitérant un pareil résultat.
Il est vendu au paquet par tous les Epiciers et en gros par HARPER TWELVETREES, (Limité), Bromley-by-Bow, Londres, et par
WALTER MARRIAGE,
No. 39, rue Lemoin, Montreal,
Agent en gros pour le Canada.
29 déc—85—ak

CORPORATION DE MONTREAL.
Département de la Police.
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les deux sections suivantes du Régiment de la Cité, chapitre XXX, seront strictement mises en vigueur :
Section 20.—Aucun occupant ou personne ayant la charge d'une maison, ou partie de la maison, ou partie d'un terrain, ou d'un bâtiment ou partie de bâtiment dans cette cité, ne laissera la NEIGE s'accumuler ou la GLACE se former sur le toit des dites maisons ou bâtiments ou parties de maisons, ou d'un terrain, ou d'un bâtiment ou partie de bâtiment, sans une PÉNALITÉ n'excédant pas VINGT DOLLARS et un emprisonnement n'excédant pas trente jours, pour chaque offense.
Section 21.—La neige ou la glace accumulée ou formée sur les dits toits comme susdit, sera ENLEVÉE ou JETÉE A PAS par les personnes ayant la charge des dites maisons ou bâtiments avant NEUF heures du matin, et elles prendront les précautions nécessaires pour EN PREVENIR les passants des rues, sous une pénalité n'excédant pas VINGT DOLLARS, et un emprisonnement n'excédant pas trente jours.
Par ordre
F. W. L. PENTON
Chef de Police.
Bureau du Chef de Police,
Station Centrale,
Montreal, 20 janvier 1866 110 ts o

AVIS.
Chambre des Notaires de Montreal.
La prochaine Assemblée Régulière de la Chambre des Notaires de Montreal, aura lieu le QUINZE de FEVRIER prochain, à ONZE heures A. M.
Par ordre,
H. LAPPARE, Sec.
C. N. M.
Montreal, 15 janvier 1866—106 ce a

AVIS.
Dissolution de Société
La société qui a existé entre les soussignés sous les noms de LAURENCE & MARTIN, est de ce jour dissoute de consentement mutuel. Les livres de crédits et débits des débiteurs de la dite société ayant été divisés, seront réglés par moitié par chacun des ci-dessus associés à leur place d'affaires respectives.
JAC. GRENIER,
Nos. 300, Rue St. Paul.
P. P. MARTIN,
No. 220, Rue St. Paul.
Montreal, 30 décembre 1865—96 uc c

Avis Public.
Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont formé une société pour faire le Commerce de MARCHANDISES SECHES EN GROS, sous les noms de MARTIN et MONAT, au No. 220, rue St. Paul, où les pratiques de cet Etablissement ont été bien connus recevant le même encouragement que par le passé.
P. P. MARTIN,
LOUIS MONAT.
3 janvier—94 uc o

Chemin de Fer Ubaïn de Montreal.
PROJET DE LIGNE D'HIVER.
JUSQU'A NOUVEAU AVIS, les SLEIGHS de la Compagnie marcheront comme suit : en commençant à HUIT A. M. :
10. Du dépôt d'Hochelaga à l'extrémité de la rue St. Joseph et retour, passant par les rues St. Marie et Notre-Dame, toutes les 14 minutes par poste. Ces Sleighs auront une affiche noire et une lumière bleue.
20. Du dépôt d'Hochelaga au carré Richmond et retour, passant par les rues St. Charles, St. Jean, St. Antoine, par le carré Victoia, toutes les 25 minutes chaque poste. Ces Sleighs auront une affiche rouge et une lumière rouge et à chaque voyage arrêteront au bureau de Poste selon qu'il plaira aux passagers.
30. Des barrières à péage de la rue St. Laurent à la Pointe St. Charles et retour, passant par les rues Craig, McGill et Wellington, toutes les 22 minutes chaque poste. Ces Sleighs auront une affiche verte et une lumière verte et arrêteront aux salles d'attente de la rue Craig à chaque voyage pour prendre les passagers.
40. Des salles d'attente de la rue Craig et retour par les rues Beury et St. Catherine, le Beauvoir Hall et la rue St. Catherine, alternativement toutes les 20 minutes par poste, de 8 à 10 A. M., 12 à 3 P. M., et 4 à 6 P. M. Ces Sleighs auront une affiche blanche et une lumière blanche.
Dus quelques jours, quand les détails du nouveau projet seront complétés on publiera un tableau des heures, afin que le public puisse se guider.
Par ordre du Bureau,
J. GLASS,
Secrétaire.
Rue Craig, 10 jan. 1866—114-dzk.

Chemin de Fer Ubaïn de Montreal.
PROJET DE LIGNE D'HIVER.
JUSQU'A NOUVEAU AVIS, les SLEIGHS de la Compagnie marcheront comme suit : en commençant à HUIT A. M. :
10. Du dépôt d'Hochelaga à l'extrémité de la rue St. Joseph et retour, passant par les rues St. Marie et Notre-Dame, toutes les 14 minutes par poste. Ces Sleighs auront une affiche noire et une lumière bleue.
20. Du dépôt d'Hochelaga au carré Richmond et retour, passant par les rues St. Charles, St. Jean, St. Antoine, par le carré Victoia, toutes les 25 minutes chaque poste. Ces Sleighs auront une affiche rouge et une lumière rouge et à chaque voyage arrêteront au bureau de Poste selon qu'il plaira aux passagers.
30. Des barrières à péage de la rue St. Laurent à la Pointe St. Charles et retour, passant par les rues Craig, McGill et Wellington, toutes les 22 minutes chaque poste. Ces Sleighs auront une affiche verte et une lumière verte et arrêteront aux salles d'attente de la rue Craig à chaque voyage pour prendre les passagers.
40. Des salles d'attente de la rue Craig et retour par les rues Beury et St. Catherine, le Beauvoir Hall et la rue St. Catherine, alternativement toutes les 20 minutes par poste, de 8 à 10 A. M., 12 à 3 P. M., et 4 à 6 P. M. Ces Sleighs auront une affiche blanche et une lumière blanche.
Dus quelques jours, quand les détails du nouveau projet seront complétés on publiera un tableau des heures, afin que le public puisse se guider.
Par ordre du Bureau,
J. GLASS,
Secrétaire.
Rue Craig, 10 jan. 1866—114-dzk.

NOUVELLE LIGNE DE FRET POUR OTTAWA.
COMPAGNIE DE TRANSPORT de Montreal et Ottawa (LIMITÉ).
CAPITAL..... \$50,000.
JOHN McLENNAN, Président.
W. McNAUGHTON, J. B. AGNES, Directeurs.
Cette Compagnie a été formée dans le but de faciliter le commerce qui augmente tous les jours sur cette route, en passant par la rivière Ottawa, le canal Rideau et leurs tributaires. Cette nouvelle ligne est formée de tout ce qui est nécessaire pour assurer la dépêche des effets et une économie dans le coût du transport.
ISSAAC BONNER, Agent,
85, Rue de la Commune, Quai du Canal, Montreal.
L. C. COUVERTIER, Agent,
Bassin du Canal, Ottawa.
11 février—130 a k

MAGASIN DE FARINE, LARD, Vin, Spiritueux, Liqueurs,
&c., &c., &c.
229—RUE DES COMMISSAIRES—229
MONTREAL.
M. S. GIRALDI
a le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques qu'il vient de transporter son magasin au No. ci-dessus de la rue des Commissaires, où il continuera la vente de toute espèce de Farine, Lard et Spiritueux en général; aussi, Vins Français, Anglais, et autres, Eau-de-Vie, Whisky du Haut et du Bas-Canada, &c., &c.
M. Serafino Giraldi espère, par une attention personnelle, la bonne qualité des articles qu'il peut offrir à des prix raisonnables, mériter une large part du patronage du public.
22 mai—217

DEPOT DE POELES.
RUE CRAIG, No. 526,
Vis-à-vis la Rue St. Charles-Borromée.
On trouvera à cet établissement un assortiment de POELES des plus variés et à des prix modérés, entre autres :
Le "Brilliant," à charbon pour passage
Le "Albion," à charbon pour passage
Le "Northern Light," à charbon pour passage
Le "Royal Cook," à bois
Le "Standard," à bois
Avec réchauds et conduits à eau chaude, etc.
MEILLEUR & CIE,
526, Rue Craig.
21 sept—16 r

La Compagnie D'ASSURANCE et de PLACEMENT DES CITOYENS.
BUREAU.—BATISSES UNION.
MONTREAL.
3 janvier. 96—27

AVIS.
DUPRESNE & MCGARITY
EXPOSIT EN VENTE
DINDONS SAUVAGES (gros)
FAISANTS D'ANGLETERRE
CANARDS (Canas Back)
PERDRIX DU CANADA à 50c le couple
Cétebes JAMONS CINCINNATI de Davis
LANGUES SALES de
LANGUES DE RUPPEL (fumées)
RAISINS DE MALAGA et ELMERIA
RAISINS PAR LIT de West End et Londres
AMANDES du Jourdain et en Ecailles
AVELINES d'Angleterre
SOIX nouvelles et NOISETTES du Brésil
—ACSES—
FRUITS CRISTALLISÉS en boîtes et en bouteilles de goût
DESERT do do do
TAITE do do do
FROMAGE RAFFINE (le seul dépôt)
FROMAGE ANGLAIS STILTON
FROMAGE QUEEN'S AMSTON (vieux et beau)
—ET—
REÇOIVENT TOUT LES JOURS DES
FINNAN HADDIES fraits fumés.
DUPRESNE & MCGARITY,
229, Rue Notre-Dame.
10 janvier—101

Chemin de Fer le Grand Tronc.
ARRANGEMENTS D'HIVER.
Les Convois laissent la GARE de la RUE BONAVENTURE comme suit :
Districts Central et de l'Ouest.
Express de jour pour Ogdensburg, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'Ouest, à..... 8 00 A. M.
De nuit, do do do 9 15 P. M.
Train d'accommodation pour Brockville et les stations intermédiaires. 9 40 A. M.
District de l'Est.
Train spécial pour Island Pond et les Stations intermédiaires..... 9 00 A. M.
Mail pour et par Portland arrivant la nuit à Island Pond..... 2 00 P. M.
Express de nuit pour Portland et Québec, Rivière-Loup, Portland et Boston, avec chais de nuit..... 10 10 P. M.
Convoy Express pour Saint-Jean, en connexion avec le Chemin de Fer Central du Vermont pour Boston, New York, et toutes les places dans les Etats de l'E. à..... 8 30 A. M.
Do do et de Rouleau Point..... 3 15 P. M.
Train d'accommodation pour St. Jean et les places intermédiaires..... 5 00 A. M.
Les convois pour l'acheminement..... 5 40 P. M.
Le convoi de 3 00 P. M. va jusqu'à Plattsburg.
O. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
27 nov—73

AVIS.
On a besoin des COUTURIÈRES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On se donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des modèles.
S'adresser à
CHAS. GAREAU
147 Rue McGill.
19 jan—109 m

AVIS.
On a besoin des COUTURIÈRES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On se donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des modèles.
S'adresser à
CHAS. GAREAU
147 Rue McGill.
19 jan—109 m

AUX CAPITALISTES.
A VENDRE OU A LOUER,
Terrains et Bâties près du Canal.
Un terrain faisant front sur les rues Commune et Queen, vis-à-vis le bassin des vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du canal.
Il y a sur ce terrain une bâtisse de 40 x 150 pieds, à deux étages, dont le premier et la cave de dessous de terre transformés à peu de frais en un glacière considérable, et le second peut servir pour logement ou emmagasinage.
Il y a en outre d'autres bâties qui peuvent servir comme fonderie, distillerie, dessiccateur de grains, et contiennent les divers machines d'un moulin à café. Le tout avec un privilège d'eau du canal.
—DE PLUS—
Hochelaga et Avenue Colborne
Deux grands terrains bien adaptés pour y construire des CORRIERS. Ces terrains sont divisés de grandes roches.
A. B. LIONAIS, agents,
39, rue St. Gabriel.
6 octobre—24

OCULISTE ET AURISTE.
Dr. L. O. THAYER,
Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., &c.
Est maintenant à Montreal et tient son Bureau et Résidence au No. 225, Rue Notre-Dame, au-dessus de MM. Laurent & Lafore, Marchands de Piano, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux touchés sont guéris instantanément.
Personnes guéries par le Dr. Thayer :
M. Prevost, No. 525, Rue St. Laurent, était aveugle de l'œil droit depuis 11 ans, et en béciant un éclat de bois le frappa au front et lui fendit l'œil gauche; il est resté sans vue. Il l'a recouvrée entièrement d'après les soins du Dr. Thayer.
Mademoiselle Caroline Charbonneau avait une forte inflammation dans les yeux; elle fut guérie complètement.
Le Dr. Thayer traite aussi le Catarrhe et autres maladies semblables.
Heures de Bureau de 9 h. A. M. à 6 h. P. M.
Sept—15

CHARLES DAoust,
AVOCAT,
No. 90, Rue Saint Gabriel
Xavier Cusson,
115—RUE ST. JOSEPH—115
PROPRIÉTAIRE DE
superbes grands Corbillards, ainsi que petits Corbillards attelés de fins poney blancs; Fabrique de Cercueils de toutes grandeurs et qualités.
Prix modérés.
I. Cusson sollicite l'encouragement du public.
Ces Corbillards sont à vendre ou à louer.
novembre 48—amk

G. B. de Boucherville,
AVOCAT,
No. 65, PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
27 nov. 67—tm

ECRIURE SAINTE
Sainte Bible, traduction nouvelle par De Guendoe, 1 vol. in-18, relié..... \$1.80
La Sainte Bible revêtu des attaques de l'incrédulité et justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, etc., par M. l'abbé Du Clos, 3 vols. in-80, relié..... 2.20
Le Nouveau Testament de N. S. Jésus Christ, traduction nouvelle par l'abbé A. Gaume, 2 vols. in-12, br..... 2.00
Abrégé d'introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par l'abbé Glare, 1 vol. in-80, relié..... 75
Nouveau Testament de l'Évangile de l'Évangile, 1 vol. in-32, relié..... 90
Explication des Évangiles des dimanches et fêtes principales, extraite textuellement par l'abbé M. Merion, 2 vols. in-12, br..... 1.00
Explication des Épîtres de St. Paul, par une analyse qui découvre l'ordre et la liaison du texte, par une paraphrase qui expose en peu de mots la pensée de l'apôtre, par le P. Bernardin Picquigny, 4 vols. in-12, br..... 1.30
Explication historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du Catéchisme avec la réponse aux objections tirées des sciences contre la religion, par l'abbé Ambroise Guillois, 4 vols. in-12, relié..... 4.00
Traité historique et dogmatique de la vraie religion avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différents siècles, par l'abbé Bergier, 8 v. in-80, br..... 4.50
Catéchisme de Persévérance ou exposé de la religion, par Mgr. Gaume, 8 vols. in-80, relié..... 11.00
En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, 12 et 14.
23 janvier—112

NOUVEAU MAGASIN DE VINS DE TOUTE ESPECE,
No. 291, RUE ST. PAUL, No. 291,
Vis-à-vis la Maison F. & L. Leclaire.)
Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN où il fera le commerce exclusif de Vins, Liqueurs, Saux-de-Vie, Vins Français, &c.
Il a le plaisir d'attirer l'attention de Messieurs les Membres du Clergé sur un assortiment de Vins de Messe dont il pourra disposer à très-bon marché.
P. A. MERCIER.
19 mai—211ba

COMPAGNIE DE VERRE DU CANADA
LIMITÉE.
Des soumissions seront reçues au Bureau de la Compagnie, 496, Rue St. Paul, jusqu'au PREMIER FEVRIER 1866, pour
100,000 PIEDS, 1 POUCE Planches
50,000 PIEDS, 1 POUCE de Pin
pour être livrées au quel de la compagnie, à Hudson, le ou avant le 1er Septembre 1866.
Paieement : quatre mois après la livraison.
A. MCK. COCHRAN,
3 janvier—96 nm o

ABBOTT & CARTER
Avocats,
No. 47, RUE ST. JEAN, No. 47
Hon. J. C. Abbott, O.R.; Wm. Carter, O.R.
19 jan—109 dmk

Dr. NELSON EDWARDS,
Chirurgien - Dentiste et Facteur de Dents Artificielles.
Pratique depuis dix-huit ans dans la ville de New-York. S'agit et partie de dents en caoutchouc, d'après le système d'Edwards.
N. B.—Les opérations sont gratuites.
No. 304, Rue Notre-Dame, troisième porte de l'Eglise Paroissiale 18 avril—184 a k

COMPAGNIE D'ASSURANCE LA ROYALE.
CAPITAL
RUE MILLERS STRLIN
La COMPAGNIE CONTINUE à ASSURER les BATISSES et des PROPRIÉTÉS de toute description aux Conditions les plus Favorables.
D. S. RISQUES sont vis-à-vis des CONDITIONS LIBÉRALES sur les Vapeurs, Vaisseaux, Barges, &c., jusqu'à l'ouverture de la navigation, le premier jour prochain, ou à l'année.
Toutes PERTES Immédiatement payées sur preuves satisfaisantes, sans référence au Bureau des Directeurs.
H. L. POUTH, AGENT.
Montreal, 9 décembre 1864—77

J. D. LAWLER,
Manufacturier pratique de MACHINES A Coudre de Sixes, à Montreal. Fil de soie, coton, toile; aiguilles, huile, &c., à vendre. On enseigne aux Dames les réparations faites promptement.
J. D. LAWLER,
304, Rue St. Salpe, Coin de l'Eglise Paroissiale et de la rue Notre-Dame.
MOULINS A FARINE A vendre ou à louer.
LES MOULINS A FARINE bien connus de DUBHAM, situés à Ormstown, en banlieue de Beauharnois, sur la Rivière Châteauguay, s'ils ne sont pas vendus, seront loués pour trois ans du 10 septembre prochain. Il y a une bonne résidence pour le Locataire, avec étables et dépendances adjacentes. Le Moulin contient quatre jeux de roues, etc., et est situé dans un des meilleurs districts ruraux en Canada. Des soumissions seront reçues jusqu'au 1er septembre.
JAMES KEITH,
Bureau Seigneurial, Beauharnois, C. E. 12 juil.

CENTRAL DRUG HALL
Rt Succursale, 4ème porte à l'Est de l'Eglise Paroissiale, Rue Notre-Dame.
VIEUX GARGOLIOU OIL ANGLAIS, véritable; Poudre de condition 2-40, Bartlett's, à vendre aux plus bas prix par
DAVIDSON & CIE.

Dissolution de Société.
La société qui existait entre DESMARTEAU et PLAMONDON est dissoute de consentement mutuel depuis le premier courant.
(Signé.) N. B. DESMARTEAU, P. PLAMONDON.
Montreal, 13 décembre 1865.
N. B.—Conformément à l'avis ci-haut, le soussigné est seul autorisé à régler les affaires de la dite société Desmarceau et Plamondon.
(Signé.) N. B. DESMARTEAU.
Montreal, 13 décembre 1865.
Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont associé sous les noms de N. B. DESMARTEAU et JODOIN, pour faire le Commerce en Gros de MARCHANDISES SECHES, ÉPICERIES, &c., &c. Les affaires se feront dans l'ancienne maison occupée par M. Desmarceau et Plamondon.
(Signé.) N. B. DESMARTEAU, W. B. DESMARTEAU, A. JODOIN, Jan.

Maison Peinte en Rouge,
Nos. 275 et 277, RUE DES COMMISSAIRES.
Le public trouvera constamment, comme par le passé, à l'enseigne ci-haut un bon assortiment de Farine, Lard, Gruais, &c., à des prix qui défient toute compétition.
P. A. MERCIER.

GRAINS.
Le soussigné achète toute sorte de Grains en gros et en détail au plus haut prix du marché. Messieurs les Commisaires de la compagnie et autres trouveront leur avantage à passer chez lui avant de vendre leurs grains ailleurs.
—Aussi—
Biscuits de Matelots toujours à disposition No. 1 et No. 2, et Biscuits de Capitaines garantis faits avec le plus grand soin et les meilleurs matériaux pour assurer leur préservation et leur bon goût, les meilleurs Crackers de toute description, unis et de goût; Meunier de fleur de blé et d'exportation.
Veuillez envoyer vos ordres aux Nos. 275 et 277 (nouveaux numéros), Magasin Rouge.
OVIDE DUFRESNE,
Nos. 275 et 277, Rue des Commissaires, Montreal.
8 sept—301 r

FERDINAND CORBELLÉ,
AVOCAT,
No. 6, Petite Rue St. Jacques.
Montreal, 14 nov. 1865—98 a k D

COMPAGNIE DU RICHELIEU.
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES de la Compagnie du Richelieu aura lieu à ON BUREAU, à Montreal, MERCREDI, le SEPT FEVRIER prochain, à DEUX heures (Après-Midi), pour recevoir le Rapport des Directeurs sur les affaires de l'année écoulée, pour l'élection d'un nouveau Bureau de Direction pour l'année courante, et pour la transaction d'autres affaires concernant la Compagnie.
Le Livre de Transfert sera fermé du 25 Janvier courant au 7 Février prochain, les deux jours inclusivement.
Par ordre,
J. N. BEAUDRY,
Secrétaire.
Bureau de la Compagnie du Richelieu,
Montreal, 22 janvier 1866. 111

Le Soussigné offre en Vente
Indigo, Pierre Bleue, Cions de Giraffe, Poivre noir, Colle Forte, Noir de Fumée, Pipes, Salpêtre, Riz, Bulm, Graines de Lin, Ficelles, Chand lles françaises, Bonbons, Crème de Tartre, Régisse, Caisnes d'Huile d'Olive, Marinades, Sardines, Raisins, Vinaigre, Caisnes d'Eau-de-Vie, Eau-de-Vie (Glas, Dupuy & Cie) en barriques, Genièvre de DeKuyper en caisses
et tonnes et à caques
Old Tom de Booth, Genièvre, Rum de la Jamaïque, Sauxons en tirettes
Thés du Japon, Oolong et non coloré, Soucheong, Sucre Blanc écrasé A, Sucre Blanc écrasé S, Melasse, Sirop doré
—Aussi—
Whiskey de Borst, Halliday & Cie
200 boucets Cassonade brillante
10 juil—229 306, Rue St. Paul

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE
Seront vendus aux plus offrants et derniers enchérisseurs, dans le Bureau des Notaires soussignés, No. 24, Petite Rue St. Jacques, LUNDI, le 12 Février prochain, à ONZE heures précises du matin, les propriétés ci-après décrites dépendantes des successions de M. JEAN-BAPTISTE DUBUC, en son vivant Bourgeois, de la cité de Montreal, et de Dame HENRIETTE LEMARIE de ST. GERMAIN, son épouse, savoir :
10. UN TERRAIN VACANT, situé dans le Quartier St. Louis, de la dite cité de Montreal, contenant 39 pieds de front sur 94 pieds et 6 pouces de profondeur; et de la part de 39 pieds et 4 pouces de largeur sur 94 pieds et 6 pouces de profondeur, ce qui fait un total de 172 pieds de profondeur, à partir de la rue St. Denis, le tout mesure anglaise, tenant d'une part à la rue St. Denis et d'autre côté à l'Eglise de la Trinité et d'autre côté au sud-est à l'Eglise de la Trinité et d'autre côté au nord-ouest à un autre terrain dépendant des dites successions de M. et Mme. Dubuc, avec droit de mitoyenneté. Le terrain est divisé en deux lots, l'un de 39 pieds et 4 pouces de largeur sur 94 pieds et 6 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise, borné au front par la rue St. Denis, derrière par un autre emplacement dépendant des dites successions de M. et Mme. Dubuc, et des deux côtés à M. Joseph Jolivet, avec une maison à deux étages dont la façade est en pierre de taille et les pignons et le derrière en brique, et partant sur le devant de la maison, hangar, remise et écurie en brique y érigés, avec droit de mitoyenneté dans un passage de huit pieds de largeur sur 47 pieds-vingt-six de profondeur, le tout mesure anglaise, communiquant de la rue Christophe aux cours des maisons bâties sur les terrains tenant au dit passage.
Le même jour sera vendu à l'enchère, l'emplacement ci-dessus décrit dépendant des successions de M. JOSEPH AUGUSTIN CARDELLA, en son vivant bourgeois de la cité de Montreal, et de Dame PHILIPPE BLANCHET, son épouse, savoir :
UN EMPLACEMENT de forme rectangulaire, situé au dit Quartier St. Louis dans le Fief Cassin, contenant 45 x 44 pieds et au bout d 44 pieds prenant 20 x 20 pieds dans la ligne nord-est, joignant Guillaume Sawyer, tenant à l'ouest de la ligne sud-ouest, derrière et du côté sud-ouest à Dame Wilfred Meunier et du côté nord-est au dit Guillaume Sawyer, avec une maison en bois à un étage et à deux logements et une écurie y érigées.
Pour les conditions, s'adresser aux soussignés
J. A. LABADIE, N. P.,
J. E. O. LABADIE, N. P.
24 janvier, 1866—114-tm.

J. C. PARK,
RETAILLIER
Marchandises de Mode et de Gout,
211—RUE MCGILL—214,
MONTREAL.
31 novembre. 62—tmk

J. B. MARION,
(Successeur de J. L. BEAUDRY),
No. 166, rue Notre-Dame,
Remercie ses nombreux pratiques et le Public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu. Il prend la liberté de les informer qu'il a maintenant un Assortiment considérable de MARCHANDISES achetées aux Russes par argent comptant et qui sont vendues certainement à quinze pour cent au dessous de leur valeur.
Venez visiter mon Assortiment avant de faire vos achats.
8 nov. 61

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle contre le Feu
DE LA
CITE DE MONTREAL.
DIRECTEURS :
BRNJ. COMTE, Ecr. Président ;
HONORÉ PARK, Ecr.,
ANDRÉ LAPIERRE, Ecr.,
ALEXIS DUBOIS, Ecr.,
JOS. LAMARQUE, Ecr.,
LOUIS COMTE, Ecr.,
MIEN. LEBLANC, Ecr.,
F. J. DUBOIS, Ecr.,
J. B. LAFORÊTE, Ecr.
La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux de toutes autres Compagnies en g. n. Elle offre toutes les garanties possibles et sûres. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour Propriétaires en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si honorifique.
Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, Rue St. Rosemont.
ANT. COMTE,
Secrétaire.

LA MINERVE,
Journal Politique et Commercial
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
DUVERNAY, FRERES.
Rue St. Vincent, No. 16.
TROIS ÉDITIONS.
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire.
QUOTIDIENNE..... \$6.00
SEMI-QUOTIDIENNE..... 4.00
HEBDOMADAIRE..... 2.00
Invariablement payable d'avance.
CONDITIONS D'ANNONCES A L'ANNÉE
Un Carré, pour un an, plus de 22 lignes \$50.00, avec le privilège de le changer tous les trois mois.
Demi Carré, plus plus que 14 lignes \$30.00, avec les mêmes privilèges.
Adresse, etc., 6 lignes \$12.00 par année.
On ne considère pas qu'une annonce est à l'année si on n'a pris des arrangements à cet effet.
Les privilèges des personnes qui ont une annonce à l'année se bornent à leurs affaires personnelles et toutes les autres annonces telles que Ventes par Encaissement, Maisons à Louer, Dissolution de Société, Avis Légal, Vaisseaux, Déménagement, etc., etc., etc., seront chargées extra.
CONDITIONS D'ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, libre insertion, 50cts, et 124 cts, pour chaque insertion subséquente.
Dix lignes et au-dessous, libre insertion, 70cts, et 20 cts, pour chaque insertion subséquente.
Annonce de Dix lignes, 7 cts, par ligne pour la première insertion et 2 cts, par ligne pour chaque insertion subséquente.
Toute Notice devra payer extra et tout la ligne comme annonce ordinaire.
Tout Avis pour mettre ou discontinuer une annonce devra se faire par écrit.
Quand on veut discontinuer l'une des Editions de La Minerve, il faut en donner avis au moins un mois d'avance—et non autrement.